



Faculté de philosophie et lettres

FLTR

GERM1231 Maîtrise audio-orale de la langue néerlandaise: compréhension à l'audition et expression orale II

[15h+15h exercices] 5 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

Enseignant(s): Ludovic Beheydt

Langue d'enseignement :

Niveau : cours de 1er cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Développer progressivement une compétence de communication de niveau " utilisateur expérimenté " dans deux aptitudes : la compréhension à l'audition et l'expression orale (tant individuelle qu'interactive).

Au terme de ce cours, l'étudiant pourra :

- Comprendre et participer avec succès à des communications interactives complexes, dans lesquelles plusieurs avis se chevauchent et les points de vue ne sont pas clairement structurés ; il s'exprimera avec aisance, de sorte que la communication se déroule de manière spontanée et sans heurts ;
- exprimer son point de vue avec précision dans une langue correcte sur des sujets d'actualité (politique, sociale, culturelle) ou relevant de ses centres d'intérêt ;
- comprendre des émissions radiophoniques ou télévisées dans lesquelles plusieurs participants interviennent de façon plus ou moins spontanée, dans un langage pas toujours 'standard'.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

1. extension du vocabulaire : développement quantitatif et qualitatif du vocabulaire; maîtrise des processus de formation des unités lexicales; approche thématique (champs lexicaux);
2. amélioration du savoir-faire écrit;
3. amélioration du savoir-faire oral: organisation d'exercices en laboratoire de langues .

Résumé : Contenu et Méthodes

(i) Contenu thématique : articles de presse, interviews, documentaires, 'talkshows', extraits de films, etc. traitant de sujets divers, non spécialisés relevant (entre autres) de l'actualité et de la vie sociale, politique, culturelle au sens large.

(ii) Méthode :

- 15 h. de cours magistraux (1h/sem. /30 semaines) impliquant régulièrement la présentation 'magistrale' (i) d'articles de presse et (ii) de matériel sonore (enregistrements, vidéos, extraits de films, documentaires, 'talkshows', etc.).

Une attention toute particulière sera consacrée à la prononciation (correction phonétique et accentuation).

- 15 h. de conversation et de compréhension à l'audition (1h/sem./ 30 semaines - par séries de 20 étudiants au maximum) sur les thèmes abordés lors de la partie magistrale ; des documents authentiques (en particulier sonores) relevant des mêmes thèmes - et donnant lieu à des réactions orales - pourront également être présentés.

Ces séances seront accompagnées d'exercices spécifiques visant à parfaire la correction phonétique et l'accentuation.

- x h d'études et de travaux individuels, en particulier :

- Etude systématique et personnelle d'un vocabulaire de niveau " intermédiaire supérieur " : développement quantitatif et qualitatif, maîtrise des processus de formation des unités lexicales; approche thématique (champs lexicaux);
- Préparation des exercices d'audition et d'expression orale.
- Mise à jour des notes et révision, mémorisation.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Prérequis : GERM 11XX.

L'évaluation formative (expression orale) aura lieu lors de la session de janvier et donnera lieu à un feedback circonstancié.

L'évaluation certificative comprendra deux parties, conformément aux objectifs poursuivis.

- Evaluation de la compréhension à l'audition (analytique et globale) : 50% des points.

- Evaluation de l'expression orale (individuelle et/ou interactive) : 50 % des points.

L'évaluation du code sera intégrée dans les évaluations des savoirs-faire.

Encadrement : La coordination de ce cours est confiée à un (ou, si cela se justifie, à deux) académique(s), membre(s) du département GERM ; il(s) sera (seront) secondé(s) pour les exercices par (au moins) un assistant, qui assurera l'évaluation formative en janvier et participera en outre à l'évaluation certificative (en juin et/ou août).

Autres crédits de l'activité dans les programmes

GERM12	Deuxième candidature en philosophie et lettres: langues et littératures germaniques	(5 crédits)	
GERM12/BN	Deuxième candidature en philosophie et lettres : langues et littératures germaniques (Anglais et Néerlandais)	(5 crédits)	Obligatoire
GERM12/DN	Deuxième candidature en philosophie et lettres : langues et littératures germaniques (Allemand et Néerlandais)	(5 crédits)	Obligatoire